

2011 une année riche en anniversaires

Les Neuchâteloises s'unissent pour célébrer le 100^{ème} anniversaire de la Journée internationale de la femme

Cette année 2011, le droit de vote célèbre ses 40 ans, l'article constitutionnel sur l'égalité marque ses 30 ans, la loi sur l'égalité fête ses 25 ans et la grève du 14 juin aura 20 ans. Mais malgré le chemin parcouru dans les textes, des inégalités entre hommes et femmes demeurent, notamment en ce qui concerne les salaires. L'Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) a réuni les associations féminines et féministes, l'Université de Neuchâtel et la HES-SO pour lancer en commun, le 8 mars, cette grande année commémorative. Jamais les femmes de ce canton d'horizons aussi divers, représentant une dizaine d'associations, n'avaient pris part à une conférence de presse commune.

Les jeunes femmes d'aujourd'hui votent, se forment, étudient, ont une activité professionnelle, un revenu salarial et une indépendance qu'aucune génération n'a connue avant elles. Pourtant, les femmes sont surreprésentées parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, du chômage et des bas salaires. En moyenne, elles gagnent toujours 19,3% de moins en Suisse que leurs collègues masculins. Une différence qui après avoir diminué, a augmenté entre 2006 et 2008. Les femmes sont toujours les premières victimes de la violence conjugale, assument le 80% des tâches domestiques et d'éducation et sont quasiment absentes des hautes sphères de l'économie et de la finance.

Lorsque l'on demande à des lycéennes et lycéens dans quel domaine l'inégalité subsiste, ils et elles répondent à l'unisson: les salaires! Et même si les syndicats sont très actifs dans la défense des travailleuses, cette inégalité ne se réduit pas. Les raisons sont plus sournoises qu'il n'y paraît: au-delà de la discrimination évidente, le cursus des femmes, leur choix de vie et de formation, les difficultés à concilier famille et travail, sont autant de facteurs pénalisants.

L'UniNE au-dessus de la moyenne suisse avec 26% de femmes professeur-e-s

La HES-SO, par exemple, qui propose des formations Bachelor et Master allant de l'économie à l'ingénierie en passant par la musique, accueille davantage d'étudiantes que d'étudiants. Mais comme ailleurs, les orientations choisies par les femmes et les hommes sont très typées: les femmes sont toujours largement majoritaires en Santé et Travail social alors que les hommes optent plus volontiers pour l'Ingénierie.

A l'université également, les femmes sont majoritaires, mais elles peinent à suivre une carrière académique. L'Université de Neuchâtel se situe pourtant bien au-dessus de la moyenne suisse avec 26,1% de femmes parmi les professeur-e-s (16,4% pour l'ensemble de la Suisse). Un certain nombre de prestations accompagnent les cursus universitaires tels que programme de mentoring, crèche, camp de vacances etc. A l'occasion de la

Journée internationale de la femme, l'Université de Neuchâtel propose un Forum entreprises consacrées aux carrières féminines.

Actions du BPW et du Collectif du 14 juin 2011

Du côté des associations, à l'instar des autres pays, le BPW (Business Professional Women) Neuchâtel lance son action Equal Pay Day pour dénoncer l'écart de salaires. Le 11 mars 2011 marquera le nombre de jours travaillés en plus par les femmes en 2010 pour attendre le même salaire que les hommes. Des sacs rouges, comme chaque année, seront distribués et toutes les femmes sont invitées à en porter un en signe de solidarité. Une petite marche symbolique de 19 minutes pour marquer l'écart de salaires sera organisée en ville de Neuchâtel.

Enfin, le Collectif du 14 juin 2011 - qui regroupe plus de dix associations féminines et féministes, dont la Marche mondiale des femmes et toutes les femmes organisées dans les syndicats - appelle dès maintenant les Neuchâteloises à participer à une journée d'actions et de grève le 14 juin, l'objectif étant d'en finir avec une égalité jugée "bidon". Le Collectif réclame l'égalité des salaires et des salaires minimums, ainsi qu'un meilleur partage entre femmes et hommes du travail rémunéré et non rémunéré, davantage de structures d'accueil pour les enfants et un congé paternité et parental.

**Pour de plus amples renseignements:
Nicole Baur, cheffe de l'OPFE, tél. 032 889 61 20.**

Neuchâtel, le 7 mars 2011